



S'Beschheltzer Blattel

Bulletin Communal N° 24 - Décembre 2025



Chères habitantes, chers habitants,

À l'approche de la fin d'année, je souhaite vous informer de la situation de notre commune et des dossiers en cours. Les derniers remboursements d'emprunts communaux arriveront à échéance fin 2025. Cette évolution de la situation budgétaire permettra de dégager de nouvelles marges de manœuvre financières.

La crise sanitaire du COVID-19, malgré ses difficultés, nous aura paradoxalement offert des opportunités d'investissement grâce aux subventions exceptionnelles accordées par différents organismes. Ces aides nous ont permis de concrétiser un projet majeur pour notre commune : l'investissement dans notre salle polyvalente, équipement essentiel à la vie associative et communautaire de notre village.

L'assainissement de nos finances nous permet aujourd'hui d'envisager quelques investissements nécessaires au maintien de la qualité de vie dans notre commune.

Plusieurs interventions ont été recensées :

La mise en conformité des structures de jeux de notre aire de détente, vieilles de seize ans, nécessite une intervention rapide pour la sécurité de nos enfants. L'accotement du chemin d'Ingwiller demande également une remise en état, tout comme la toiture et les gouttières de notre église, dont les tuiles montrent des signes inquiétants de vétusté. Sans oublier le ravalement de la façade extérieure de ce monument qui fait la fierté de notre village. Côté équipement municipal, notre fidèle tracteur, après vingt années de bons et loyaux services, sera désormais cantonné aux missions de traction et de déneigement. Un investissement en matériel de tonte s'impose pour maintenir l'entretien de nos espaces verts à la hauteur de nos exigences.

Ces dossiers techniques seront étudiés et priorisés selon les contraintes budgétaires et réglementaires.

Je ne peux conclure ce message sans exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui font vivre notre commune au quotidien. Aux conseillers municipaux, aux agents communaux, aux bénévoles, aux membres des associations et à tous les citoyens engagés dans la vie locale, votre engagement et votre dévouement sont les véritables moteurs de la vie locale. Votre investissement personnel contribue à faire de notre commune un lieu de vie agréable et solidaire.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, des agents communaux et en mon nom personnel, d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2026 pleine de projets et de réalisations pour vous-même et notre belle commune.



*Bien à Vous
Thierry Spach*

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 février 2025

- Convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie entre la commune et l'association foncière
- Revalorisation du traitement de la secrétaire générale de mairie
- Subventions à inscrire au Budget 2025
- Pacte pour les ruralités de la Région Grand Est : demande possible pour réaménagement aire de jeux
- ASCL : nouveau comité

Informations diverses

Le maire revient sur le sujet de l'instauration de la priorité à droite sur toute la commune et propose de demander des devis pour les panneaux avec support et effaçage des peintures. Le sujet sera délibéré lors d'un prochain conseil.

Nids de cigognes

Pour les nids n°1 (rue des Puits) et n°2 (à hauteur du 62, rue Principale), Strasbourg Electricité Réseaux (SER) intervient pour l'installation de corbeilles au sommet des poteaux pour sécuriser les nids et éviter tout risque électrique. Le 1^{er} nid a été sécurisé vendredi 7 février 2025.

Le 2^e est prévu dans les prochaines semaines.

Pour le nid n°3 (aire de jeux), il faut que la commune fasse une demande d'intervention auprès d'un prestataire extérieur agréé. La commune a signé la charte du Protocole LPO, qui fera une demande d'intervention auprès de la DREAL. Ensuite, une fois que la date d'intervention sera fixée, la LPO nous transmettra l'autorisation permettant de couvrir l'allègement du nid le Jour J.

Le prestataire extérieur retenu est l'entreprise Pautler de Mertzwiller. Leur devis s'élève à 254,40 € TTC à la charge de la commune.

SDEA

Le SDEA collecte actuellement les doléances pour construire un programme de restauration n°2 du Rothbach et demande si la commune de Bischholtz aurait des points à évoquer. Il peut s'agir du Rothbach, de ses affluents, voire des zones humides en lit majeur (restauration ou création de mares, par exemple), un affluent avec un problème de continuité écologique, un manque d'habitats constaté dans le Rothbach, une zone humide laissée à l'abandon que l'on pourrait restaurer, etc...

Steve Roeckel, Technicien Rivières Territoire Nord, n'a pas identifié de point problématique majeur.

Le Maire pose la question au conseil, qui lui ne voit pas non plus de problèmes, et la posera également à l'APP.

Bassin 4 - Moder Supérieur

Evelyne Decker a assisté à l'AG du CTGPB – Bassin n°4 – Moder supérieur et informe que la pisciculture Kircher de Sparsbach doit temporairement fermer ses étangs pour cause de Septicémie Hémorragique Virale (SHV), une maladie infectieuse mortelle des poissons, qui atteint plus particulièrement la truite arc-en-ciel. Ses étangs seront vidés, nettoyés et réaménagés. Les APP locales en seront impactées dans le cadre de leur gestion des étangs et cours d'eau.

Pour information : les Comités Techniques de Gestion Piscicole par Bassin (CTGPB) ont été créés dans les années 90, ils sont au nombre de 12. Ils regroupent l'ensemble des AAPPMA et des Amicales de pêche d'un bassin versant dans l'objectif de coordonner les actions de gestion et d'empoissonnement des cours d'eau.

Séance du 18 mars 2025

- Approbation du CFU (compte financier unique) 2024 du budget annexe lotissement Bernert : solde nul et clôture de ce budget
- Approbation du CFU de la commune, qui se résume comme suit :

Dépenses de fonctionnement	185.184,80 €
Recettes de fonctionnement	281.263,79 €
EXCEDENT	96.078,99 €
Dépenses d'investissement	213.015,42 €
Recettes d'investissement	155.581,60 €
DEFICIT	57.433,82 €
EXCEDENT DE CLOTURE 2024	38.645,17 €

- Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2024 comme suit
 - d'inscrire le résultat de fonctionnement en report à nouveau au compte 002 de l'exercice 2025
 - d'inscrire le résultat d'investissement en report à nouveau au compte 001 de l'exercice 2025
- Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2025 qui se présente comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement	225.300,00 €
Dépenses et recettes d'investissement	121.700,00 €
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Le conseil décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition 2025 suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	30,44 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	95,96 %
Taxe d'habitation (TH) votée à	16,22 %

Informations diverses

Nettoyage de printemps prévu le samedi 29 mars 2025

Séance du 23 juin 2025

- Approbation de la convention pour la gestion du RPI « Les clés de champs »
- Proposition de calcul de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité
- Demande subvention au titre des amendes de police pour opération d'aménagement de sécurité routière sur RD
- Rénovation aire de jeux : contrôle de l'état de l'aire de jeux – liste des observations émises – devis de mise aux normes

Informations diverses

La cérémonie à l'occasion de la fête nationale aura lieu le dimanche 13 juillet 2025 à 19h à la salle polyvalente autour du verre citoyen, knacks et distribution de brioches aux enfants de 0 à 13 ans inclus.

Michel Reinhardt demande s'il serait possible d'avoir un lieu de stockage pour le matériel et les trophées des associations locales. Il propose de transformer la salle de classe préfabriquée en maison des associations pour créer un lieu de stockage, de réunion et de convivialité. La réflexion sera menée avec visite sur place pour faire le point sur cette possibilité avec les différentes associations et voir ce qui serait à dégager et à installer.

Séance du 15 septembre 2025

- Aménagement et mise aux normes de l'aire de jeux et sa zone de terrain multisports : demande de subvention au titre du Fonds Communal Alsace de la CeA
- Aménagement et mise aux normes de l'aire de jeux et sa zone de terrain multisports : demande de subvention au titre du coup de pouce rural de la Région Grand Est

Informations diverses

Un courrier a été reçu de la DDT, veille et sécurité sanitaires, dans le cadre de la lutte liée aux espèces à enjeux de santé humaine (EESH), pour agir de manière préventive et limiter les risques de prolifération de certaines espèces comme l'ambrosie et les chenilles processionnaires du chêne et du pin. Il s'agit de nommer un référent EESH pour assurer cette mission. Le maire se propose d'être le référent.

La fête de Noël des personnes âgées est fixée au samedi 13 décembre 2025.

Le Maire a déposé plainte auprès de la gendarmerie pour dépôt illégal de pneus sur le ban communal.

Par suite du dépérissement de notre forêt communale, l'ONF réfléchit aux possibilités de replantation pour en assurer sa pérennité. Ce projet de grande envergure est subventionnable à 70%.

Séance du 8 décembre 2025

- Décision modificative du budget : transfert de crédits
- SDEA : modification statutaire permettant au SDEA de bénéficier du statut d'EPTB (Etablissements Publics Territoriaux de Bassin)
- CCHLPP : Adhésion au service commun pour le volet administratif
- CDG 67 : Adhésion à la convention de participation risque santé 2026-2031 : mutuelle pour les agents communaux
- Fête de Noël : derniers préparatifs de la fête du 13 décembre 2025

Les procès-verbaux sont consultables sur le site internet de la CCHLPP à l'adresse

<https://www.hanau-lapetitepierre.alsace/?s=sites+des+communes>



Le Rabhiesel de Bischholtz : Merci à Sylvie Ittis pour cette belle prise de vue

SECURITE ROUTIERE : priorité à droite sur toute la commune

Afin d'améliorer la sécurité routière et d'harmoniser les règles de circulation, la municipalité a décidé de mettre en place la **priorité à droite sur l'ensemble des rues de la commune**. Cette mesure s'inscrit dans une démarche globale visant à sécuriser la traversée d'agglomération et à apaiser les déplacements, qu'ils soient motorisés, cyclistes ou piétons. La priorité à droite contribue à réduire la vitesse moyenne, à limiter les comportements imprudents et à favoriser un meilleur partage de la voirie.

L'instauration d'une règle unique et simple permet d'uniformiser la circulation et d'inciter naturellement les conducteurs à ralentir et rester vigilants.

Dès la mise en place des panneaux, prévue très prochainement, **tout usager doit céder le passage aux véhicules venant de sa droite**.

La municipalité rappelle que la sécurité routière est l'affaire de tous.

La mise en place de cette règle ne dispense en aucun cas du respect :

- des limitations de vitesse
- des passages piétons
- des distances de sécurité
- ni de la vigilance envers les usagers vulnérables (enfants, personnes âgées, cyclistes).



UNE ANNEE 2025 SOUS LE SIGNE DE LA PRUDENCE

Aucun gros chantier, ni investissement majeur n'était prévu en 2025 afin de préserver la trésorerie communale et maintenir une gestion saine des finances. Cette pause a permis de consolider les comptes et permettra de préparer sereinement les projets futurs.

Les travaux de salle achevés, il fallait encore procéder à la demande de versement du solde des subventions accordées par les différents partenaires institutionnels, afin de clôturer le financement du chantier et revenir à une trésorerie qui permettra d'envisager la suite sur de bonnes bases.

Les emprunts qui avaient été contractés en 2010 et 2015 sont arrivés à échéance en 2025 et la ligne de trésorerie souscrite pour les travaux de la salle a été remboursée.

Il n'y a plus de dettes à la fin de cette année, ne serait-ce qu'une petite attribution de compensation investissement à payer en 10 annuités à la Communauté de communes.

Notons pour 2025 :

- Le remplacement de l'ordinateur et du chauffe-eau de la mairie
- Le remplacement des dalles de la terrasse du logement 1^{er} étage de la mairie réalisé par Thierry et Henri, et la mise en place par l'entreprise Jung d'un volet-roulant sur la porte-fenêtre
- L'acquisition de petit matériel technique
- La grosse réparation du tracteur communal

ACCUEIL DU SOUS-PREFET DE SAVERNE

La commune de Bischholtz a eu l'honneur de recevoir Loïc Luiseto, nommé sous-préfet de Saverne le 1^{er} juillet 2024, un poste qu'il occupe pour la première fois après une carrière professionnelle diversifiée. Le nouveau représentant de l'état compte mener ses missions avec enthousiasme, conviction et humilité et souhaite faire le tour des 162 communes de son arrondissement.

C'est ainsi qu'il a souhaité passer à Bischholtz et a été reçu le 18 décembre 2024 par le maire Thierry Spach et l'adjoint Henri Willem. Les deux élus lui ont présenté la commune, village fleuri et commune nature, son évolution en une décennie. Les discussions se sont ensuite orientées autour de la vie locale du village, sa population, les commerces, l'agriculture, l'école et le RPI, la relation avec la gendarmerie etc..



La rénovation de la salle polyvalente a été évoquée, le maire soulignant la nécessité d'obtenir des subventions, sans lesquelles les projets de plus grande ampleur ne pourraient être menés. La rencontre a été des plus chaleureuses et s'est terminée par la visite de la salle rénovée.

Réduction d'un nid de cigognes et installation d'un panier sécurisé

Soucieuse de préserver la biodiversité locale tout en garantissant la sécurité des habitants et des biens, la commune est intervenue en février 2025 sur les nids de cigognes de la rue des Puits et de l'aire de jeux. Les opérations, réalisées dans le respect de la réglementation et en collaboration avec des professionnels habilités, visaient respectivement à installer un panier sécurisé et à réduire le nid existant.

Les cigognes reviennent chaque année dans notre région et peuvent parfois bâtir leurs nids sur des poteaux électriques ou téléphoniques ou des structures présentant un risque. Au fil des années, ils peuvent atteindre plusieurs centaines de kilos, mettant en danger la stabilité du support, la sécurité publique (chutes de matériaux) et les oiseaux eux-mêmes.

Dans la rue des Puits, l'installation d'un panier pour nidification a été réalisée par Electricité de Strasbourg. Le panier a été fixé sur une structure renforcée, prévue pour préserver le câblage et supporter les épisodes venteux.

A l'aire de jeux, la décision d'intervenir a été prise après un diagnostic concluant à un risque réel de chute du nid. Cette opération strictement encadrée, n'a consisté qu'à enlever la partie excédentaire afin de sécuriser la structure, tout en préservant le noyau initial permettant aux oiseaux de retrouver leur site. La mission a été confiée aux établissements Pautler de Mertzwiller.

La commune a attentivement surveillé le retour des cigognes qui occupaient traditionnellement les lieux. Elles sont dans la foulée revenues à l'aire de jeux, mais ne se sont toutefois pas réinstallées sur le nouveau support rue des Puits. Nous guettons leur retour ce printemps.



Manœuvre dans la rue des Puits



et à l'aire de jeux
Nids avant et après



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Retour sur le recensement de la population, utile à tous

La campagne de recensement de la population de Bischholtz 2025 s'est achevée le 15 février dernier. Vous avez tous été sollicités pour répondre aux questionnaires, avec une évolution majeure : le dépôt des notices dans vos boîtes aux lettres et une réponse par internet attendue. Le recensement en ligne a été privilégié par la majorité d'entre vous et nous vous en félicitons. Un grand merci à tous pour votre participation à cet acte civique obligatoire.



Le résultat des comptages faisant suite à l'enquête est le suivant :

Nombre de résidences principales :	101
Nombre de résidences secondaires :	5
Nombre de logements vacants :	8
Nombre de bulletins individuels collectés :	247

La population légale au 1^{er} janvier 2025 est de : 251

Quelques statistiques INSEE



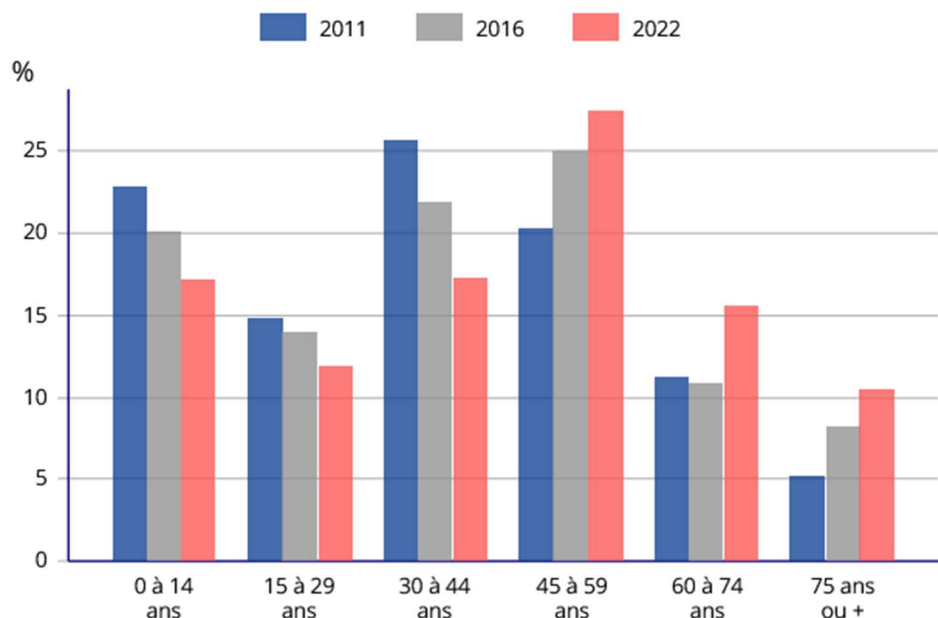
Institut national de la statistique
et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Evolution de la population totale

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	252	256	240	244	240	273	279	280	251

et par grandes tranches d'âges



Nous constatons malheureusement un déclin de la population qui revient au même niveau que celle de la fin des années 1960 et également son vieillissement, la tranche des 0 à 44 ans régresse et celle de 45 à progresse. Cette tendance s'aligne sur la tendance démographique nationale.

A 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (CAP, BEP, Bac, etc.) ou à un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement à la mairie de votre commune ou en ligne. Il faudra dans les 2 cas vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille.



Nombre d'adolescents ignorent qu'il est primordial de se faire recenser à la date anniversaire des 16 ans et dans les trois mois qui suivent.

Nous rappelons donc aux jeunes administrés cette obligation afin qu'ils puissent faire leur JDC à l'âge de 17 ans et 3 mois maximum. Le respect de ce délai permet aux jeunes de remettre les documents officiels demandés lors de leur examen.

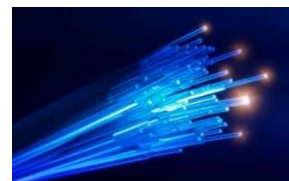
FERMETURE DU RESEAU CUIVRE ORANGE D'ICI 2030

Le cuivre va s'arrêter, la fibre prend le relais !

La fermeture du réseau téléphonique fixe d'Orange (ex France Télécom / PTT) a démarré et s'étendra jusqu'en 2030. Votre téléphone fixe ou votre connexion ADSL ne fonctionnera plus si vous ne passez pas à la fibre optique, déjà déployée dans notre commune.



L'arrêt des services du réseau cuivre n'est pas encore connu pour Bischholtz., mais il est préférable d'anticiper. Vous avez peut-être déjà été averti par votre opérateur, quel qu'il soit, pour vous en informer et inviter à migrer vers un abonnement à la fibre optique. Si ce n'est pas déjà fait, il est conseillé de vous rapprocher de votre opérateur pour être accompagné dans cette transition vers la fibre.

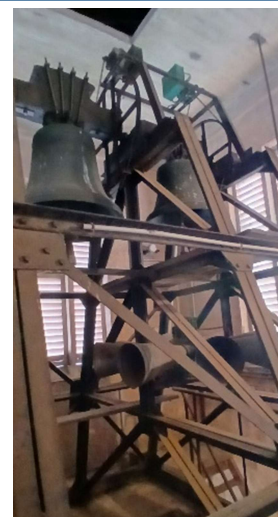


SIRENE D'ALERTE

Vous avez sans doute remarqué que la sirène, installée dans le clocher de l'église, a été réactivée et retentit chaque premier mercredi du mois à midi pendant 15 secondes. Cette sirène activée est un test effectué pour vérifier que le système fonctionne et pour contrôler l'état de marche de toutes les installations. Elle est fondamentale en cas de crise, comme un événement météorologique, un attentat ou un accident naturel ou industriel.

Le signal entendu est **un test : aucune action n'est requise** de la part des habitants. En cas de véritable alerte, des messages d'information complémentaires seront diffusés par les autorités.

Structure cloches et sirène
de notre église



Autorisations d'urbanisme

Certains d'entre vous ont déjà pris le pli pour déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire et de démolir, déclaration préalable...) de façon dématérialisée. Nous encourageons tous les pétitionnaires à suivre cette démarche. Ci-après, un petit guide pratique d'accompagnement au dépôt en ligne, un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne, c'est...

- **Un service accessible à tout moment** et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée
- **Un gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé
- **Une démarche écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires
- **Plus d'efficacité et de transparence** sur le traitement de votre demande, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration



Comment faire ?

1. Je prépare mon dossier

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous pouvez préparer votre demande en vous rapprochant des services de la commune où se situe le projet :

- ⇒ **Vous renseigner sur les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre terrain** - Plan local d'Urbanisme Intercommunal
- ⇒ **Adapter les pièces constitutives de votre demande à votre projet et à sa localisation et veiller à leur qualité pour garantir au mieux la complétude de votre dossier**
- ⇒ **Connaître les délais d'instruction et anticiper votre calendrier de réalisation.**

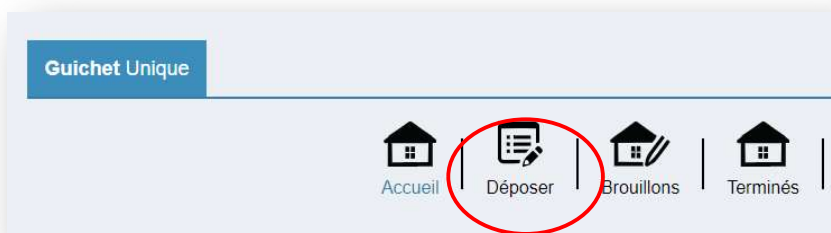
2. Je dépose mon dossier en ligne

Connectez-vous au téléservice : <https://appli.atip67.fr/quichet-unique> et créez votre compte

Vous recevrez un mail de confirmation de création de votre compte, vérifier votre courrier indésirable (SPAM !)

Attention ! Seule l'utilisation de cette téléprocédure vaut dépôt. Aucun envoi par mail ne sera traité.

Cliquez sur « **Déposer** »



Suivez les étapes !



Validez votre dépôt : vous recevrez par mail votre accusé de réception électronique, avec le récépissé de votre demande.

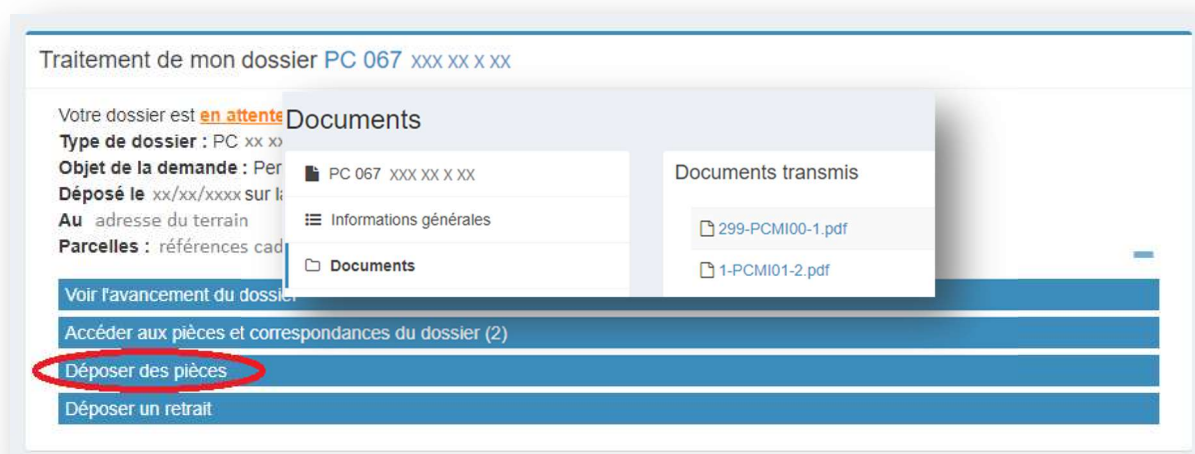
3. Je suis l'avancement de ma demande

Vous serez informé par mail de la mise à disposition dans votre espace de tout nouveau document lié à l'instruction de votre dossier (demande de pièces complémentaires, modification du délai légal d'instruction, décision, etc.). **Rendez-vous dans votre espace pour en prendre connaissance !**



Si des pièces complémentaires vous sont demandées, vous les déposerez via le téléservice :

Cliquer sur « **Déposer des pièces** »



Attention au délai indiqué dans le courrier pour compléter votre dossier !

Puis ajouter vos fichiers et valider le dépôt

Si toutefois vous avez déposé votre demande en format papier, vous avez toujours la possibilité de créer votre espace personnel et accéder à votre dossier dématérialisé pour :

- Recevoir et consulter les informations et documents adressés par l'Administration pour votre dossier
- Suivre l'avancement de votre dossier
- Déposer des pièces complémentaires le cas échéant, nécessaires à l'instruction de votre demande
- Déposer votre Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC), votre Déclaration Attestant l'Achèvement et la conformité des Travaux (DAACT)
- Déposer une demande prorogation de validité, de modification du projet etc...

Il vous suffit de créer un compte sur le même portail que décrit précédemment <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>.

Attention : il est impératif d'indiquer la même adresse mail que celle fournie dans votre dossier !

Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation du portail, contactez l'assistance par mail : demat.ads@atip67.fr

Vous faites des travaux - Gérer mes biens immobiliers

La déclaration foncière est obligatoire pour toute nouvelle construction (maison, véranda, abris de jardin, piscine...) et en cas de travaux d'agrandissement ou de modification de la consistance d'un local. Elle doit être transmise dans les 90 jours de l'achèvement des travaux.

Dès validation de votre permis de construire, vous êtes accompagné tout au long de votre projet jusqu'à l'achèvement des travaux et le dépôt de votre déclaration foncière.

Le parcours en ligne vous permet de déclarer en une seule fois tous les éléments nécessaires au calcul de votre taxe foncière et de vos taxes d'urbanisme.

Rendez-vous sur votre espace particulier impots.gouv.fr - rubrique « biens immobiliers »

Espace France Services - Rappel



Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, demande de retraite, accès aux services en ligne...

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

L'Espace France Services d'Ingwiller vous accueille dans les locaux de la mairie d'Ingwiller. Cet espace, gratuit et ouvert à tous, facilite l'accès des citoyens aux services publics et à leurs outils numériques

N'hésitez pas :

à vous y rendre :

ou à prendre rendez-vous :

ou envoyer un mail :

hall d'accueil de la mairie d'Ingwiller

03 67 34 40 88

franceservices@hanau-lapetitepierre.alsace

Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1000 habitants

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Le mode de scrutin sera donc identique dans toutes les communes de France. La liste sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe, soit pour Bischholtz 11 noms alternant femmes et hommes (ou inversement). Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter et/ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.



Inscription sur la liste électorale et procuration de vote

Pour voter aux prochaines élections, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 6 février 2026**. Vérifiez votre situation électorale en ligne depuis service-public.fr et le cas échéant inscrivez-vous via le même site ou en vous déplaçant en mairie.

Vous êtes absent durant cette élection et vous souhaitez faire une **demande de procuration**, trois possibilités vous sont offertes :

1) Cerfa papier n° 14952*03

Compléter le formulaire Cerfa papier, puis le faire valider auprès de la gendarmerie en vous munissant de votre titre d'identité.

2) Maprocuration.gouv.fr

- **Etape 1** : Rendez-vous sur le site www.maprocuration.gouv.fr et authentifiez-vous via FranceConnect
- **Etape 2** : Saisissez votre demande de procuration ; vous recevez un courriel de Maprocuration intitulé « Votre demande de procuration »
- **Etape 3** : Faites vérifier votre identité en vous déplaçant dans une brigade de gendarmerie
Vous recevez à l'issue de la vérification un courriel de Maprocuration intitulé « Votre identité a été vérifiée »
- **Etape 4** : Une fois que vous avez reçu le courriel de Maprocuration intitulé « Votre procuration a été validée », informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

3) Procuration 100% en ligne

Vous avez désormais la possibilité d'établir une procuration 100% en ligne grâce à l'**Identité Numérique certifiée via France Identité**.

Pour certifier son identité numérique, il faut :

- avoir la carte d'identité format carte bancaire
- télécharger l'application France Identité
- lancer une démarche de certification dans l'application
- confirmer ses informations et scanner sa carte d'identité en NFC
- se rendre, avec son téléphone, sa carte d'identité et le QR code généré, dans une mairie habilitée à délivrer les cartes d'identité

A noter : depuis mars 2025, la certification peut être faite directement lors de la remise d'une nouvelle carte d'identité en mairie. Pour les usagers détenteur d'une ancienne CNI qui n'est pas encore arrivée à échéance, ils peuvent demander gratuitement le renouvellement de leur titre pour bénéficier de l'identité numérique, à condition d'être âgé d'au moins 18 ans,

Si vous disposez de cette identité numérique certifiée, il suffit de vous rendre sur maprocuration.gouv.fr

VIE SCOLAIRE – INFOS RPI

Le 1er septembre 2025, jour de rentrée des classes : pour l'occasion, les élèves de CM1-CM2 du RPI Bischholtz-Mulhausen-Schillersdorf ont rédigé une capsule temporelle.

C'est une lettre qu'on s'écrit pour soi dans le futur.

Elle sera ouverte le dernier jour de classe, le vendredi 3 juillet 2026 soit dans... 304 jours !



Cette rentrée 2025/2026 a été assurée par les mêmes enseignantes que l'année scolaire passée en deux binômes.

L'organisation des classes pour l'année 2025/2026 est la suivante :

PS – MS - GS :	23 élèves	Mme Rustenholz et Mme Stephanini
CP – CE1 :	12 élèves	Mme Wendling (directrice du RPI)
CM1 – CM2	14 élèves	Mme Dorigny Cinus et Mme Reeb

La classe de maternelle se trouve sur le site de Schillersdorf, les 2 autres classes se trouvent sur le site de Mulhausen.

Les représentants des parents d'élèves de l'école « Les clés de champs », élus le 10 octobre 2025, sont :

Titulaires : Anne Moreau, Linda Riehl et Nicolas Scheidhauer
Suppléante : Nathalie Mossbach

Les élèves du CP jusqu'au CM2 iront à la piscine durant la période du 9 février au 26 mars 2026. Ce cycle se fera sur une période de 5 semaines à raison de 2 séances par semaine le lundi et jeudi matin.

Cela représente 10 séances en totalité. Les entrées sont prises en charge par la Communauté de communes et le transport par les trois communes formant le RPI.

🍏 En octobre c'est la saison des pommes 🍏

Depuis plusieurs semaines, les enfants profitent des pommes qui poussent dans la cour de l'école à Mulhausen : ils vont se servir directement sur les arbres et se régaler pendant les récréations.

Un vendredi d'octobre, ils ont même profité d'un « gâteau invisible » aux pommes et de pommes déshydratées préparés par M. Scheidhauer avec les pommes cueillies par les enfants. Merci à lui pour le temps passé à ces préparations. 🍰

A l'école maternelle de Schillersdorf, les enfants ont préparé eux-mêmes une délicieuse compote de pommes qu'ils ont, bien sûr, dévorée !



VOS ENFANTS, EXPERTS DU TRI !

Un coup de boost a été donné sur la sensibilisation des élèves au tri des déchets. Arrivée en septembre 2024, Emilie arpente depuis la rentrée les écoles du territoire avec ses consignes, ses photos, et ses jeux !



Animation à l'école de Menchhoffen.

Emilie est intervenue
à Muthausen en
novembre 2024.

Comment ça se déroule ?

Une fois les écoles contactées, un rendez-vous est pris avec l'enseignant pour une intervention d'une demi-journée environ par classe. Fini le cours magistral ! Emilie pose quelques questions et laisse la parole aux enfants. Ainsi, ces derniers peuvent partager leurs bonnes pratiques avec leurs camarades. Emilie complète ensuite avec des consignes de tri, ainsi qu'une sensibilisation à la réduction des déchets.

Jouer pour comprendre

Les enfants sont ensuite invités à tester leurs connaissances en triant des déchets ensemble. Enfin, le moment le plus attendu arrive : les jeux ! Emilie a créé une dizaine de jeux, inspirés de jeux connus, en les détournant pour parler des déchets. Les enseignants se prennent eux aussi au jeu, rigolade assurée dans la classe !



SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr
www.smictomdesaverne.fr



Bibliothèque BMS 333

L'équipe de la Bibliothèque Intercommunale de Bischholtz – Mulhausen – Schillersdorf, souhaite remercier tous ses lecteurs et lectrices pour cette belle année passée ensemble. Merci pour vos visites, vos échanges et votre bonne humeur, qui font de la bibliothèque un lieu vivant et chaleureux où il fait bon lire, découvrir et partager.

Nous adressons également nos sincères remerciements aux mairies de Schillersdorf, Mulhausen et Bischholtz pour leurs soutiens. Grâce à leur financement, la bibliothèque a pu s'équiper d'un nouvel ordinateur, offrant ainsi de meilleures conditions d'accueil et d'utilisation. Il nous permet d'améliorer nos services en facilitant l'accès à nos ressources numériques, notamment auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace.



À noter dans vos agendas : la bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclus. Rendez-vous le samedi 3 janvier 2026 à 14h pour une nouvelle année de lectures, d'échanges et de découvertes !

L'équipe de la BMS 333 vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, pleines de douceurs, de rires et de belles découvertes littéraires.

« Lire, c'est allumer une lumière dans les jours les plus courts de l'hiver »

Nettoyage du ban communal

Samedi 29 mars c'était le retour du nettoyage de printemps. Trois équipes ont été constituées et ont été affectées à différentes tâches. L'une s'est affairée au nettoyage de la salle polyvalente, l'autre aux abords de l'aire de jeux et la dernière a sillonné route et chemins communaux.



La Commune tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pour cet acte citoyen.

Jardin partagé

Cette année encore, la récolte a été bonne au jardin partagé de Rothbach (derrière la mairie) : blettes, pommes de terre, courgettes, poivrons, navets ... ont bien poussé et ont été partagés au fil de l'été, lors de repas en commun ou des séances de travail mensuelles.

Maintenant, le jardin est au repos, mais n'hésitez pas à vous y promener : c'est un beau coin de verdure. Et pourquoi pas nous rejoindre à partir de mars-avril pour se rencontrer, échanger, partager.

Renseignements : Sylvie Itis 06 22 76 22 84



Fête nationale



Le dimanche 13 juillet, les habitants se sont retrouvés à la salle polyvalente pour célébrer la Fête nationale dans un esprit de mémoire et de convivialité.

La cérémonie a débuté par le discours du Maire, qui a rappelé les valeurs fondatrices de notre République – *Liberté, Égalité, Fraternité* – et l'importance de transmettre ces idéaux aux jeunes générations. Il a remercié l'ensemble des habitants venus nombreux pour partager ce moment symbolique et en a profité pour revenir sur les projets menés par la municipalité.

Après le discours, les enfants de la commune ont eu droit, comme le veut la tradition, à une brioche offerte par la municipalité. Un geste

symbolique qui a fait le bonheur des plus jeunes.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour du vin d'honneur, accompagné des traditionnelles knacks, préparées et servies avec bonne humeur par l'APP locale.

Brico Noël et Fête de Noël des aînés

Quelques dames du conseil municipal se sont retrouvées dans la bonne humeur pour le traditionnel bricolage de Noël en vue de la fête de Noël des aînés, et elles ne manquent pas d'idées et d'assiduité.

Une boîte de gants, de la colle, de la laine, des ballons est égale à une idée à mettre en pratique.

De la bonne humeur, quelques rigolades, de la malice et le projet de confection des sujets de décoration est lancé.

L'atelier travaux manuel est activé, la fantaisie n'a pas et plus de limite.



Dans la continuité, elles ont accueilli les aînés à la salle polyvalente du village pour le traditionnel repas de Noël de la municipalité. Autour d'un déjeuner convivial, préparé avec soin par Victor, un jeune du village motivé, les convives ont partagé un moment chaleureux, marqué par les retrouvailles, les rires et les souvenirs.

L'après-midi a été agrémenté par une présentation de la Norvège, pays hôte de Noélie Kuhn-Schnepp qui a passé un mois à Oppegård en famille d'accueil et à la Viederegående skole à AS dans le cadre d'un échange linguistique pour parfaire son anglais.

Comme chaque année, cette rencontre est l'occasion de renforcer les liens entre les générations et de célébrer l'esprit de solidarité et de convivialité qui anime notre commune.

Monsieur le Maire a prononcé un discours de bienvenue, remerciant les participants venus en grand nombre, a salué les pasteurs Isabelle Clémentz et Pedro Torrejon, soulignant l'importance de ces moments partagés. Il a également eu une pensée émue pour les habitants disparus au cours de l'année, invitant l'assemblée à observer un moment de silence en leur mémoire.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce bel après-midi.

Comm'Une Envie de Vert – des bénévoles qui font fleurir Bischholtz

A Bischholtz, une poignée de bénévoles motivés redonne des couleurs à la commune. Sous l'impulsion de quelques volontaires motivés, le club **Comm'Une Envie de Vert** s'est lancé dans une aventure collective : embellir les espaces oubliés, planter, nettoyer, créer, décorer et surtout, créer du lien entre les habitants.

Des actions concrètes pour un cadre de vie plus agréable

Depuis plusieurs mois, les membres de **Comm'Une Envie de Vert** s'activent pour transformer les espaces non entretenus de la commune. Ils ont planté des bulbes et des arbres, réhabilité un petit sentier caché au bord de la rivière « Le Rothbach » et fleuri les abords des chemins ou reboisé le cimetière.

Leur objectif ? Rendre Bischholtz encore plus accueillant, tout en préservant la nature.

Des moments de partage et de convivialité



Les mains-vertes des bénévoles ne se contentent pas d'embellir : elles animent aussi la vie locale. Lors de la vente de fleurs dans la cour de la mairie, cette année 2025, les bénévoles ont tenu un stand de boissons et de gourmandises salées ou sucrées, offrant un moment de détente et d'échange aux habitants.

Ils organisent également des ateliers de tressage ou de décorations naturelles, pour embellir la commune selon les saisons, pour apprendre en s'amusant et renforcer les liens entre générations.



Rejoignez l'aventure !

Comm'Une Envie de Vert est toujours à la recherche de nouvelles bonnes volontés. Que vous ayez la main verte, l'envie de partager vos savoir-faire ou simplement de passer un moment convivial, n'hésitez pas à les rejoindre.

Ensemble, continuons à faire de Bischholtz un village où il fait bon vivre !

Pour plus d'informations, contactez Christiane Reinhardt au 07.70.91.33.98



Comm'une envie de vert



verre



ver



c'est aussi un jeu de mots



Une renaissance portée par la jeunesse du village avec une nouvelle équipe et une nouvelle dynamique

L'Association de Sport, de Culture et de Loisirs (ASCL) a retrouvé un nouveau souffle. Quatorze jeunes du village ont uni leurs idées, leur motivation et surtout leur envie de faire bouger la vie locale pour redonner à l'association la place qu'elle mérite.

Un événement phare : Bisch'Up

Pour marquer ce renouveau, l'ASCL a lancé une formule conviviale et rassembleuse : le Bisch'Up, un apéro village sur la place de l'église organisé les premiers vendredis des mois de juin, juillet et août. Chaque édition a rassemblé habitants, amis et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et festive prouvant que la vie associative à Bischholtz n'attendait qu'un prétexte pour se réveiller.

Le succès a dépassé toutes les attentes : rires, discussions animées, tartes flambées, boissons diverses. Malgré une météo capricieuse à deux reprises, tout était réuni pour faire du Bisch'Up un rendez-vous estival incontournable.

L'ASCL tient à adresser un immense merci à toutes les personnes qui sont venues soutenir nos premières manifestations. Votre présence, votre bonne humeur et vos retours enthousiastes ont été une véritable source d'énergie pour toute la nouvelle équipe.

Un grand merci également à la commune pour sa confiance et pour la mise à disposition de la place centrale du village. Nous remercions aussi les bénévoles et tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de ces trois événements.

Rendez-vous en 2026 !

Fort de cette première saison réussie, le comité prépare déjà activement l'année 2026, qui s'annonce riche en événements et en moments de convivialité. Les Bisch'Up reviendront bien sûr, mais d'autres surprises sont en préparation... Restez à l'affût !

Tristan VIGHI

Président de l'ASCL de Bischholtz



au 1er rang de gauche à droite :
Drebus Lauriane, Miller Thibaut,
Heintz Frédéric, Miller Yann, Deiss
Bryan

au 2e rang : Heintz Victor, Vighi
Tristan, Reinhardt Michel, Weil Leo,
Weil Eliot, Jung Chloé, Hilt Maxime,
Reinhardt Xavier.

absents sur la photo : Hamman
Stéphane, Leonhart Jean-Marc

Section des sapeurs-pompiers de Bischholtz-Mulhausen-Offwiller-Rothbach

Nous nous approchons rapidement de fin 2025 et j'en profite pour retracer les activités de l'année.

L'activité opérationnelle de la section a été relativement stable cette année, nous en sommes à l'heure actuelle à 18 interventions assurées sur l'année 2025, contre 17 en 2024, dont 12 secours à personnes, 2 feux (cheminée et cabanon), 2 accidents sur voie publique et 2 captures animales.

Nous aurons une nouvelle recrue féminine d'Offwiller dès janvier 2026, Fanny Maenhout, qui débutera les formations au courant de l'année 2026, mais déplorons le départ de 2 autres pompiers par suite de déménagement, Jean-Pierre Diebold et Alexis Arella. Ceci porte nos effectifs à 4 pompiers actifs, et 1 à venir à la suite de formations, ce qui ne sera pas suffisant pour maintenir la section en termes d'effectifs car la direction demande un effectif minimum de 6 pompiers pour admettre qu'une section soit viable.

Malgré la dynamique de l'équipe en place, une bonne dizaine d'interventions n'ont pas pu être assurées par manque de personnels car nous étions engagés sur les véhicules du centre de secours d'Ingwiller, ou de disponibilités pour raisons professionnelles. Je relance la campagne de recrutement afin que nous puissions à l'avenir, continuer d'assumer nos missions consistant à porter assistance à nos concitoyens. D'autant plus que nous avons vraiment besoin de renforcer nos rangs et sommes à la recherche de nouveaux pompiers pour nous rejoindre, afin d'assurer les départs et apporter une réponse opérationnelle optimale car **notre direction a pris un virage et nous n'aurons plus de section probablement d'ici l'horizon 2027** si nous n'arrivons pas à recruter encore quelques pompiers.

Le fait que la section est amenée à disparaître aura pour répercussion directe pour vous un **allongement considérable du délai d'arrivée sur les lieux du premier véhicule de secours pompiers**. Alors n'attendez plus, si vous avez entre 12 ans et 16 ans (pour les jeunes sapeurs-pompiers) et à partir de 16 ans (pour les sapeurs-pompiers volontaires), que l'altruisme, le respect, l'esprit d'équipe et l'engagement ne vous font pas peur et si vous souhaitez vous rendre utile à la population, vous former au secours à personnes, à la protection des biens et de l'environnement, ainsi qu'à la lutte contre l'incendie, n'hésitez pas à rejoindre le corps départemental des sapeurs-pompiers. Il existe à présent la possibilité d'engagements différenciés (soit missions diverses et incendie, soit secourisme uniquement) si vous n'êtes pas à l'aise avec l'un ou l'autre type de missions.

Je me tiens à votre entière disposition pour donner tout renseignement complémentaire aux intéressé(e)s.

Laurent STRUB

Chef de section Bischholtz



Amicale des sapeurs-pompiers de Bischholtz-Mulhausen

Chers amis, l'année 2025 s'achève, et elle fut riche en moments conviviaux et festifs.



Comme chaque année, nous avons participé au cortège du Messti de Mulhausen, dont le thème était les régions de France. Nous avons choisi de représenter la Bretagne, avec un décor authentique : un phare majestueux, des pêcheurs, un bateau de pêche, et bien sûr, des saveurs locales. Les visiteurs ont pu savourer du cidre et des crêpes, pour une immersion totale dans l'esprit breton... jusqu'à la météo pluvieuse qui s'est invitée au thème !



En octobre, nous avons organisé notre traditionnel dîner dansant, animé par l'orchestre *Santa Lucia*. Le menu, composé de moules-frites ou de kassler-frites, a ravi les convives. La salle était comble, et la piste de danse n'a pas désempli ! Vous avez récemment reçu le calendrier 2026, distribué grâce à notre organisation désormais bien rodée. Toutefois, le manque de bénévoles reste un défi pour les quatre communes que nous desservons. Il est encore temps de nous soutenir en retournant l'enveloppe ou en effectuant votre don en ligne, comme indiqué.

Rendez-vous : Samedi 10 octobre 2026 : dîner dansant – *moules-frites* à la salle polyvalente de Mulhausen
Mi-novembre 2026 : distribution des calendriers 2027

En attendant de vous retrouver très bientôt, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une année 2026 pleine de bonheur et de santé.

Michel Benjamin REINHARDT

Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Bischholtz – Mulhausen

A.P.P. BISCHHOLTZ



Le vendredi 28 février 2025 l'APP a tenu son assemblée générale pour discuter du programme de l'année et distribuer les cartes de pêche. Evelyne Decker, Henri Willem et Michel Reinhardt représentants le conseil municipal étaient présents et nous les remercions pour leur présence. Le nombre de membres reste inchangé.

Toute personne souhaitant intégrer l'APP est priée de contacter le président, Laurent MILLER, avant mi-janvier.

Nous rappelons que notre rivière « le Rothbach » est classée en 1^{er} catégorie, dont l'ouverture de la pêche débute en mars et se termine mi-septembre, mais nous avons la possibilité de pouvoir pêcher dans les domaines publics toute l'année (Rhin, Canal, Ill ainsi que l'étang du stock en Moselle) avec notre carte de pêche bien-sûr.

Activités :

Notre traditionnel nettoyage des berges du « Rothbach » a eu lieu avec les membres du groupement du Rothbach, une journée qui en vaut toujours la peine pour le bien de la nature. Elle s'est à nouveau soldée par un repas bien mérité qui a été pris à l'étang de pêche d'Urwiller, repas préparé par notre membre Christian. Nous étions plus d'une quarantaine de pêcheurs sur l'ensemble du groupement.



Une 2^{ème} séance de travail a été effectuée le vendredi 18 juillet pour faciliter l'accès à la pêche.

La soirée du 13 juillet a connu un grand succès avec 170 paires de knacks distribués. Merci à la commune qui nous passe la main pour la distribution de celles-ci.

Nous procédons tout au long de l'année à des immersions de truites Fario dans notre beau ruisseau.

Notre traditionnel « Wadelfesch » a, lui aussi, eu un franc succès comme à son habitude. Le repas a été préparé par nos soins (fait maison) comme chaque année par nos bénévoles. Merci à vous ! Pour remercier les bénévoles ainsi que leurs épouses qui ont à nouveau prêté main forte pour l'organisation de cette journée.

Une journée récréative a été organisée le 7 septembre à notre aire de jeu conjointement avec les autres associations du village et la municipalité. Une journée toujours fort sympathique.

Merci aux villageois et personnes extérieures pour leur fidélité.

Le président remercie l'ensemble de son équipe pour le bon déroulement de ces manifestations et donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine en vous souhaitant de Joyeuses Fêtes de fin d'année et une bonne année 2026.

Le Président

Laurent MILLER

Le calice perdu de Bischholtz

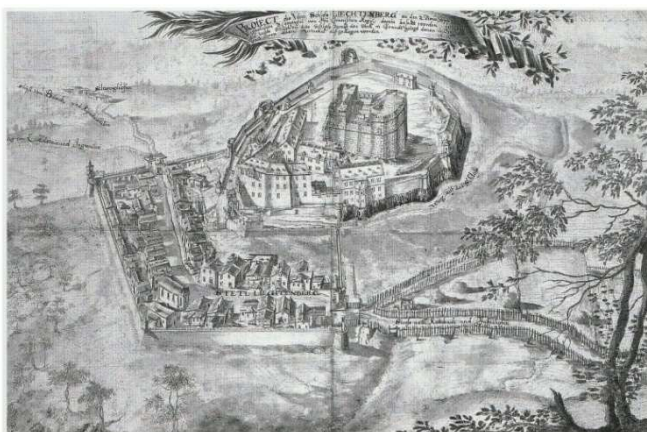
Pour les faits décrits ci-dessous, il nous faut nous transporter dans la période la plus trouble de **la guerre de Trente Ans (1618-1648)**. Ce terrible conflit voit d'abord s'affronter les armées catholiques des Habsbourg contre les troupes des princes des états allemands majoritairement protestants. Plus tard, la plupart des nations d'Europe vont participer à cette effroyable guerre qui causera entre 4 et 7 millions de morts et d'inimaginables destructions. Notre région ne sera pas épargnée et subira les ravages causés par le passage des armées allemandes, suédoises, espagnoles et françaises composées essentiellement de mercenaires de toute origine sans foi ni loi.



Calice ancien

Le 6 juillet 1640, le pasteur Christmann Mercklin rédige à la hâte (*in Eile*) un rapport à Offwiller à destination des conseillers du comte de Hanau-Lichtenberg (*gräfflich Hanaw Liechtenbergische Räthen*) à Bouxwiller. Probablement qu'un danger imminent est annoncé et va l'obliger de se mettre en sécurité. Il mentionne que les paroissiens de Bischholtz l'ont informé que leur *Schultheiß* ou prévôt ¹ avait confié précédemment leur calice ² à Johann Jacob Geiglin, le receveur de fabrique d'église à Lichtenberg (*Kirchenschaffner uff Liechtenberg*) mais l'objet a disparu. Ils demandent au pasteur de rédiger un document qui confirme que le calice a été perdu par la négligence du receveur. Il y a 3 ans, alors que lui-même était souffrant, le *Schultheiß* Matthiä Scheffer est venu chez lui et lui a notifié que s'il avait besoin du calice, il devra l'exiger auprès du receveur de fabrique. Mais il a renvoyé le prévôt en lui demandant de le lui chercher. Peu de temps après, ce dernier est revenu et a indiqué que l'objet est définitivement perdu. Le pasteur lui a alors conseillé d'en informer le comte de Hanau mais celui-ci n'a pas voulu se charger de l'affaire qui doit être du ressort des conseillers du comté. Le pasteur Mercklin décrit le calice avec un pied en cuivre et la partie supérieure avec une dorure qui a été refaite à Strasbourg il y a 10 ans et qui a coûté 4 ½ *Reichsthaler*.

Suite à cette plainte et pour sa défense, le receveur Johann Jacob Geiglin rédige lui-aussi un rapport le 9 juillet suivant à destination des mêmes conseillers. Il y a 6 ans, le *Schultheiß* de Bischholtz lui a effectivement confié un calice qu'il a d'abord conservé dans son logement. Mais devant l'imminence d'un cantonnement ennemi de soldats impériaux, il a entreposé le précieux calice dans un coffre contenant également de nombreuses lettres de cens (*lauter Zinsbriefe*) qu'il a fait porter dans le grenier de l'église de Lichtenberg. Une fois le danger écarté, il a fait redescendre le coffre et alors qu'il voulait consulter un document, il a remarqué que le calice avait disparu. Un peu plus tard, lorsque le prévôt s'apprêtait à quitter le bourg où il ne pouvait plus rester à cause de l'extrême dénuement, celui-ci lui a réclamé le calice. C'est à ce moment qu'il l'a informé que l'objet a disparu depuis longtemps. Sur ce, le prévôt en a rendu compte au pasteur d'Offwiller qui a convoqué le receveur. Celui-ci lui a appris qu'on lui a également dérobé au même endroit un coffret qui contenait des tissus précieux. Il était convaincu que ces effets étaient en sécurité dans l'église et il a regretté de ne pas les avoir gardés dans son logement. Les paroissiens de Bischholtz exigent maintenant qu'il leur rembourse la valeur de l'objet dont il avait la garde. Selon lui, c'était un mauvais calice de village (*ein schlechter Dorffkelch*) dont le pied était en métal doré et la partie supérieure en cuivre dont la dorure avait partiellement disparue. Sa valeur ne devait pas dépasser 10 florins et il espère pouvoir convaincre les conseillers qu'il n'est pas responsable de la disparition de l'objet ³.



Lichtenberg – le château et le bourg fortifié

Les événements relatés dans ces deux rapports se sont donc passés entre 1634 et 1637. A cette époque, la misère est immense et les villages sans défense se vident de leurs habitants. Zinswiller est déserté à partir de 1635 et le village voisin de Mulhausen est entièrement abandonné à partir de 1636. A Schalkendorf, aucun culte n'est célébré de 1635 à 1642. Les premiers décès dus à la famine sont signalés à Ingwiller à partir de mai 1637 et à Pfaffenhoffen à partir de février 1638. A Bischholtz, la dîme sur les agneaux (*Lämmer Zehendt*) ne rapporte rien de 1631 à 1645 car les habitants du lieu ne possèdent plus aucun mouton (*den die Bürger alda seit hero kein Schaaf mehr gehabt*). A la même époque et surtout à partir de 1640, la dîme sur les poulains, le chanvre, le lin, le foin et le vin ne donne aucun revenu à la caisse de fabrique. On peut donc considérer que l'ensemble du ban n'est pas exploité à cause de l'insécurité permanente. « Obermodern et Menchhoffen sont vides de leurs habitants pendant une douzaine d'années, à partir de février 1638 »⁴.

Dès l'approche d'un danger et à l'instar des habitants des environs, ceux de Bischholtz se sont sans nul doute réfugiés dans le bourg fortifié de Lichtenberg. C'est là que le *Schultheiß* Scheffer a voulu mettre en sécurité le précieux calice en le confiant au receveur Geiglin. En 1635, une grosse panique parmi d'autres traverse la région lorsqu'on apprend que des soldats de l'armée impériale envisagent de prendre leurs quartiers à Lichtenberg (*wegen der Kayßerlichen Soldaten so in Flecken Lichtenberg lojiren wolten*). C'est à ce moment que le receveur a fait entreposer le coffre avec le calice dans le grenier de l'église de Lichtenberg où il aurait dû être en sécurité car on croyait les lieux de culte inviolables. On a finalement réussi à dissuader les soldats impériaux de s'installer à Lichtenberg en leur fournissant du ravitaillement conséquent et en leur payant une forte rançon imposée aux sujets du comté. Contrairement aux bourgs d'Ingwiller, de Bouxwiller et surtout de Pfaffenhoffen, celui de Lichtenberg n'a pas été investi pendant toute la durée de la guerre⁵.

Lorsque Matthiße Scheffer a envisagé de quitter Lichtenberg en 1637 où régnait une extrême pauvreté due à la surpopulation, on ne sait pas s'il est revenu vivre à Bischholtz ou s'il a quitté la région pour trouver un lieu où il se sentait

plus en sécurité. De nombreux habitants des environs se sont réfugiés loin de chez eux. Certains sont partis en Alsace-Bossue, à Strasbourg et d'autres même jusqu'en Suisse, la confédération helvétique étant restée neutre dans le conflit⁶.

Matthiße Scheffer est décédé entre 1637 et 1640. Il a été le dernier *Schultheiß* de Bischholtz. Après lui, la communauté n'aura plus de tribunal ou conseil de village (*Dorfgericht*), ni de prévôt. Les quelques échevins de Bischholtz seront sous la tutelle du tribunal, du *Schultheiß* et plus tard du *Stabhalter* d'Offwiller jusqu'à la Révolution française. C'est aussi le pasteur Christmann Mercklin d'Offwiller qui a en charge la paroisse de Bischholtz. Il a exercé son sacerdoce dans les deux paroisses de 1604 à son décès en 1657. Il a donc vécu

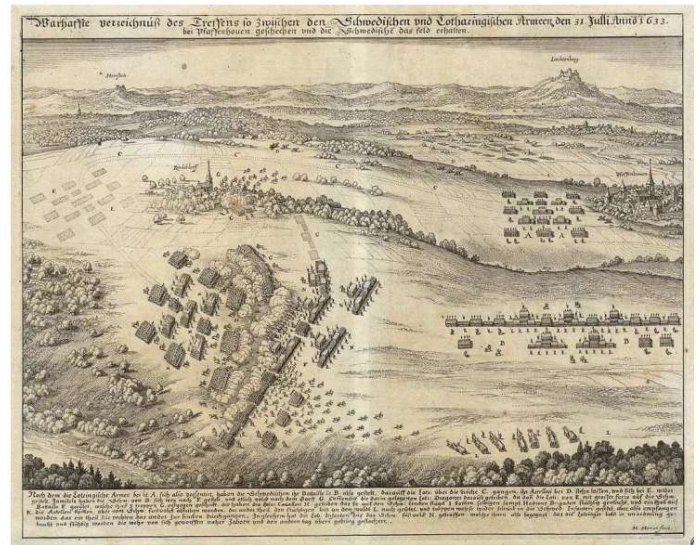


Emprunt du comte de Hanau-Lichtenberg du 12 août 1622

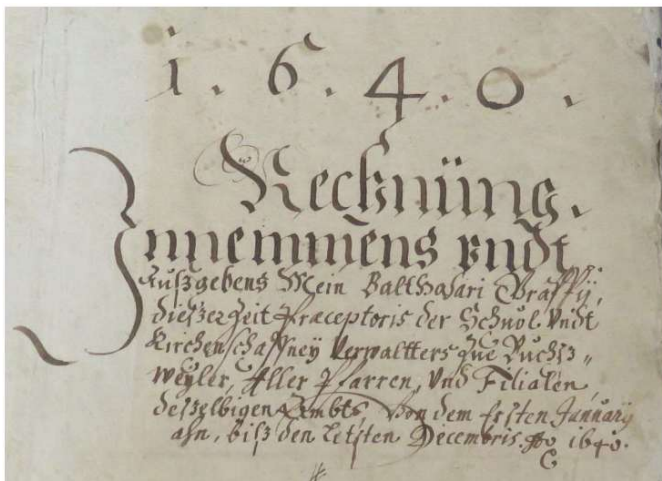
toutes les affres de cette effroyable guerre auprès de ses paroissiens et le registre des sépultures d'Offwiller contient des témoignages édifiants rédigés de sa main parfois tremblante sur plusieurs massacres et de terribles épidémies qui ont décimé la population. Si les registres de la paroisse de Bischholtz existent depuis 1583, celui des sépultures, qui aurait pu nous donner des détails sur les événements dramatiques de cette période, a malencontreusement disparu. Ci-dessous, en résumé et par ordre chronologique, les éléments significatifs et drames qui se sont déroulés dans les environs immédiats et qui ont très certainement aussi affecté les habitants de Bischholtz :

- en automne 1621, l'armée du comte de Mansfeld composée de 20 000 mercenaires envahit l'Alsace du nord et installe son camp à Haguenau à la fin de l'année
- le 16 février 1622, des soldats de Mansfeld stationnés à Mietesheim provoquent un bain de sang à Offwiller (*Den 16tn February haben Mansfeldische Soldaten so zu Mietsheim gelegen ein Mord und Blutbad bei unß angerichtet*). Une dizaine de villageois sont massacrés
- vers la même époque, le village de Mulhausen subit un terrible pillage au cours duquel les soldats de Mansfeld ont procédé à des incendies, des actes de brutalité et des menaces de torture
- en avril 1622, les mêmes mercenaires pillent le village d'Engwiller pendant deux semaines

- le 12 août 1622, le comte Johann Reinhard von Hanau-Lichtenberg emprunte la somme de 600 florins à Nickel Dauendörfer d'Offwiller pour réaliser des réparations d'urgence sur sa forteresse de Lichtenberg. Les intérêts annuels de 30 florins seront garantis par les revenus de la taille à Schalkendorf pour 18 florins et à Bischholtz pour 12 florins. La chancellerie de Bouxwiller ne rembourse le capital qu'en 1668⁷
- en 1625-1626, une épidémie de peste sévit dans la région. A Offwiller, le pasteur Mercklin enregistre 25 décès dus à cette maladie en 1625 et 26 en 1626. Au cours de l'année 1625, 219 personnes succombent à Oberbronn contre 20 à 25 en temps normal. En novembre 1626, les 5 enfants du prévôt de Schalkendorf décèdent de la peste
- en août 1632, l'armée suédoise arrive en Alsace
- dans la nuit du 10 mai 1633 des soldats maraudeurs venus de Haguenau volent les chevaux et le bétail à Offwiller. Deux personnes sont tuées et le pasteur a été en danger de mort (*und war ich in Lebensgefahr*)
- le 1er août 1633 a lieu la bataille de Pfaffenhoffen sur les hauteurs de Ringeldorf entre l'armée lorraine et les suédois. La victoire revient aux suédois
- d'août 1633 à février 1634, la peste et la dysenterie causent le décès de 54 enfants et 33 adultes à Offwiller
- en décembre 1633, le comte de Hanau-Lichtenberg met ses territoires sous la protection du roi de France
- le 6 mai 1634, Nickel Bübel est poignardé dans la forêt d'Offwiller par des soldats français venus de Bitche. Ce sont aussi des soldats français qui enlèvent deux cloches à Rothbach
- le 20 octobre 1635, Nickel Muhr est assassiné à Offwiller par des soldats de l'armée impériale
- le 21 juillet 1636, des mercenaires croates incendient le clocher de l'église et provoquent des dégâts sur des maisons à Offwiller
- en février/mars 1636, 23 enfants et 34 adultes décèdent à Offwiller. Le pasteur Mercklin inscrit 96 enterrements au cours de l'année sans indiquer les causes du décès, la moyenne annuelle se situant entre 15 et 20 décès
- le 15 septembre 1644, 900 cavaliers français investissent et ruinent le village d'Offwiller. Le pasteur et ses paroissiens sont réfugiés à Lichtenberg en grande détresse (*Zu Liechtenberg sassen wir inn großer drangsall...*)



La bataille de Pfaffenhoffen du 1^{er} août 1633



Registre des comptes de la fabrique d'église à Bouxwiller de 1640

Vers la fin de la guerre, la plupart des villages abandonnés reprennent vie très lentement. Uhrwiller est encore inhabité en 1645 mais à partir de 1649 huit anciens habitants sont revenus. A Engwiller, on note quatre habitants en 1647. A Zinswiller, le village renaît grâce à l'activité de la forge en 1651. A la même date, trois ou quatre habitants vivent à Mulhausen. Offwiller fait exception car le village n'a été déserté que temporairement lorsque les habitants survivants aux massacres et aux épidémies ont trouvé refuge à Lichtenberg et ce fut probablement aussi le cas à Rothbach.

A Bischholtz, Georg Theiss/Deiss, Diebolt Schmitt et sa fille Othilia sont présents dès 1640. Hans Lienhard, son épouse Catharina ainsi que Jacobs Heinrich et son épouse Maria sont signalés en 1645. Etaient-ils vraiment partis ailleurs ou ont-ils survécu dans le village dévasté ? Georg Deiss et les héritiers

du meunier local Erhardt Stephan fournissent une redevance ou loyer à la caisse de l'église pour leur ferme respective à partir de 1640. Le même Georg Deiss défriche un pré couvert de joncs appartenant à l'église dans le lieu-dit *in der Hetzbach* et Jacobs Heinrich s'acquitte des intérêts pour un prêt contracté par la communauté. En observant les revenus de la dîme sur les céréales, on peut noter que les surfaces défrichées et cultivées restent très restreintes avant 1645. Celle-ci ne rapporte à peine que quelques *Sester* ou boisseaux par an contre douze *Fiertel* ou rézaux avant le conflit⁸.

A partir de 1654 et jusqu'en 1661, le registre des baptêmes de Bischholtz nous révèlent les noms suivants :

Jacobs Heinrich et son épouse Maria
Andreas Lieber, le tisserand
Lienhard Hans, le jeune et son épouse Catharina
Wendel Scheffer⁹
Hans Jund¹⁰
Georg Deiss/Theiss et son épouse Catharina
Georg Gacken, le vacher
Hans Wimmenauer

A l'exception de ceux du tisserand Andreas Lieber et du vacher Georg Gacken, les patronymes des autres personnes sont connus à Bischholtz avant 1630. Ces personnes ont donc survécu à cette guerre qui est restée ancrée dans la mémoire collective comme la plus terrible de notre histoire récente.

Jean-Marc Schlagdenhauffen – octobre 2025

Notes :

¹ Le *Schultheiß* ou prévôt est le représentant du seigneur dans la communauté villageoise où il préside aussi le tribunal local.

² Le calice est la coupe qui reçoit le vin lors de la célébration de la Sainte-Cène

³ AAS (Archives d'Alsace site de Strasbourg), E 2323

⁴ AAS, 2 G 61/90 & 91- Comptes de fabrique de l'église à Bouxwiller 1640-1645

⁵ A cette époque, le bourg de Lichtenberg ou *Stettl* était situé au sud du château et avait une enceinte fortifiée rasée vers 1700

⁶ Des habitants de Engwiller, Uhrwiller, Pfaffenhoffen, Oberbronn, Offwiller et Huttendorf sont signalés à Zürich entre 1640 et 1643

⁷ AAS, E 2389/1d – Parchemin avec sceau de la chancellerie de Bouxwiller

⁸ 1 *Fiertel* ou rézal = 108 litres de blé ou seigle et 126 litres d'avoine / 1 *Sester* ou boisseau = 18 litres

⁹ Il est probablement le fils ou le petit-fils du *Schultheiß* Matthi Scheffer

¹⁰ Il est le fils de Nickel Jund, *Schultheiß* d'Offwiller

L'article ci-dessus est basé sur celui publié dans la revue de la société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs - PAYS d'Alsace N° 289 – IV – 2024 – *La guerre de Trente Ans à Offwiller et dans les villages limitrophes*





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HANAU-LA PETITE PIERRE

Maison de l'intercommunalité – 10 route d'Obermodern – 67330 Bouxwiller
Tél. 03 88 71 31 79 - Mél : accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

Que fait la CCHLPP ?

Compétences, services et sites



Maison de l'intercommunalité à Bouxwiller

Service commun avec des volets administratifs, informatiques, préventifs et techniques.



Aménagement de l'espace

- **Développement économique**
 - > Parcs intercommunaux d'activité à Bouxwiller, Imbsheim et Ingwiller
- **Voierie communale, éclairage public et fibre optique** dans toutes les communes
 - > Itinéraires cyclables
 - > Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) à Bouxwiller, Graufthal, Ingwiller, La Petite Pierre, Lichtenberg et Wingen-sur-Moder
- **Urbanisme** (PLUi)
 - > Petites Villes de Demain (PVD) et Villages d'Avenir
 - > Habitat
- **Trame Verte et Bleue** (TVB)
- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI)
- **Ordures Ménagères** (SMICTOM de la Région de Saverne)



Tourisme, culture et patrimoine

- **Office de tourisme Intercommunal** à La Petite Pierre
 - > Point d'information touristique à Bouxwiller
- **Château de Lichtenberg**
- **Ecole intercommunale de musique**
Deux sites : Ingwiller et Bouxwiller



Cohésion sociale

- **Maison de la famille** à Ingwiller
 - > Guichet unique petite enfance
 - > Relais Petite Enfance (RPE)
 - > Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
 - > Solidarité seniors
- **Espace France Services** à Ingwiller et en guichet itinérant à Bouxwiller, Petersbach et Wingen-sur-Moder
- **Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant** (EAJE)
 - > Grande crèche à Ingwiller
 - > Micro-crèches à Bouxwiller et Wingen-sur-Moder
- **Accueils de Loisirs Périscolaire et Extrascolaire**
à Bouxwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller, Obermodern-Zutzendorf, Petersbach, Wingen-sur-Moder et bientôt à Wimmenau



Jeunesse et sport

- **Espace jeunesse** à Bouxwiller
- **Service des piscines**
 - > Centre aquatique Hanautic à Bouxwiller
 - > Piscine de plein air à Ingwiller
- **Pumptrack** à Bouxwiller

+ d'infos :

www.hanau-lapetitepierre.alsace



Suivez nous sur Citykomi !

Service Solidarité Seniors - Faire vibrer le territoire

Seniors et proches aidants ont de quoi se réjouir : le service Solidarité Seniors de la Communauté de Communes multiplie les initiatives pour lutter contre l'isolement social et favoriser le bien-vieillir à travers un large éventail d'ateliers, de rencontres et de moments d'échanges conviviaux.

Des activités pour le lien social, le bien-être et l'autonomie

Chaque année, de nombreuses actions à destination des plus de 55 ans sont menées sur le territoire, toujours dans un esprit de partage et de bonne humeur. En 2025, les ateliers de prévention santé ont permis à de nombreux participants de prendre soin d'eux de manière ludique et collective. Parmi eux, vous avez peut-être entendu parler des séances de Line Dance à Schillersdorf et Petersbach, qui ont ravi plus d'une cinquantaine de participants !

Ou encore du cycle de Qi-Gong organisé au printemps à Menchhoffen, sans oublier les balades santé à Graufthal, Lichtenberg et au Bastberg, qui ont rassemblé à elles trois près de soixante marcheurs enthousiastes.

Le bien-être n'est pas en reste : des séances de sophrologie et de relaxation ont été proposées à La Petite Pierre cet automne.

Et si vous entendez éclats de rire et bonne humeur du côté de La Petite Pierre ou Kirrwiller, ne soyez pas surpris : ce sont les participants des ateliers de rigologie et de yoga du rire.

Les plus créatifs, quant à eux, ont pu s'exprimer lors des ateliers d'art-thérapie à Weinbourg de janvier à juin 2025, désormais proposés à Petersbach et Bosselshausen pour l'année 2025/2026.



Parler, réfléchir, échanger... même sur les sujets sensibles

Le service a également mis en place un programme autour de la fin de vie et du deuil, organisé à Wingen-sur-Moder dans le cadre du programme 2024/2025. Ce cycle, qui offre un espace de parole et de réflexion sur ces thématiques souvent délicates, a été reconduit pour 2025/2026.

De belles nouveautés à venir !

Les prochains mois s'annoncent tout aussi riches, avec plusieurs nouvelles actions au programme : ateliers nutrition, sur le sommeil, nouvelles sessions de sophrologie et un atelier de sécurité routière à Petersbach.

Le service prépare également une nouveauté : l'édition d'un Guide Seniors, à paraître début 2026, un outil pratique rassemblant toutes les informations utiles pour les aînés et leurs proches : retraite, maintien à domicile, aides, adaptation du logement, mobilité, accompagnement des aidants, loisirs et bien-vieillir...

Des actions pour les aidants familiaux

Les aidants familiaux, ces proches qui accompagnent au quotidien un parent âgé, malade ou en situation de handicap, ne sont pas oubliés : les groupes de parole "Babbelstub", organisés chaque troisième vendredi du mois à Wingen-sur-Moder, leur offrent un espace d'écoute, d'échanges et de soutien, ouvert à tous, sans condition d'âge.

Des actions de sensibilisation ou de bien-être sont également proposées ponctuellement.

Ne manquez rien du programme !

Un agenda seniors mensuel est également envoyé chaque mois aux mairies du territoire ou directement dans votre boîte mail, en vous inscrivant à la base de données auprès de la coordinatrice seniors.

Ce document regroupe tous les événements, ateliers et sorties proposés sur le territoire par le service, afin que chacun puisse organiser ses activités du mois selon ses envies.

Pour découvrir le programme complet, une page dédiée « solidarité seniors » existe sur le site internet de la Communauté de Communes : www.hanau-lapetitepierre.alsace

N'hésitez pas à contacter le Service Solidarité Seniors pour en savoir plus sur les activités près de chez vous ou pour vous inscrire aux prochains ateliers :

Ludivine FRERING – Coordinatrice seniors

03 69 17 50 08 - l.fring@hanau-lapetitepierre.alsace

Centrales villageoises

Notre électricité, elle est parfaite !



Verte : produite grâce à l'énergie solaire, elle est inépuisable et renouvelable

Citoyenne : financée et développée par nous, les citoyens bénévoles et les actionnaires de Centrales Villageoises du Pays de Saverne

Locale : depuis Sparsbach (Église), et bientôt Weiterswiller (école et atelier), Menchhoffen (salle polyvalente) et Ingwiller (écoles maternelle et primaire).

Merci aux Communes qui nous soutiennent.

Coût maîtrisé : un prix connu et garanti pour les 20 prochaines années, c'est UNIQUE.

Elle s'appelle **SOLEIL Citoyen Hanau**, parmi les premières opérations d'autoconsommation collective citoyenne en région Grand Est.

Quelles que soient vos raisons, vous pouvez consommer cette électricité en journée (le complément est apporté par votre fournisseur). La seule démarche à faire est de remplir notre dossier d'inscription disponible sur le site www.cvps.fr. Vous pouvez aussi nous joindre au 03 67 38 02 74 ou par mail à paysdesaverne@centralesvillageoises.fr.

Depuis maintenant 7 ans, le projet citoyen Centrales Villageoises du Pays de Saverne contribue à produire des énergies renouvelables sur notre territoire et le collectif Hanau-La Petite Pierre a rejoint depuis 2 ans la société afin d'agrandir son périmètre d'action. Aujourd'hui c'est pour notre propre consommation que nous voulons produire de l'électricité vertueuse. Soutenez nos projets d'avenir en devenant **actionnaire**, **consommateur** et pourquoi pas **bénévole** !

Retrouvez pleins d'info sur notre site www.cvps.fr

Petit rappel pour les fêtes de fin d'année, n'oubliez pas que vous pouvez offrir à vos enfants, petits-enfants ou proches des souscriptions à Centrales Villageoises du pays de Saverne. Ils vous remercieront (plus tard) pour votre engagement et de penser à leur futur.

Parc Naturel Régional des Vosges du Nord l'anniversaire et l'amorce d'une nouvelle charte

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord fête ses 50 ans. 2025 est aussi l'année du lancement de la révision de notre charte. Une réflexion à laquelle vous pouvez pleinement participer.

Chacun des 59 Parcs naturels régionaux de France dispose d'un projet de territoire qui oriente ses actions. Ce projet s'appelle la Charte du Parc et fonde le classement d'un territoire en Parc naturel régional pour une durée de 15 ans. Pour renouveler ce label, le Parc et ses partenaires doivent se remettre autour de la table afin d'élaborer un nouveau projet, tenant compte des évolutions tout en se projetant dans un futur qui correspondrait aux idéaux de ceux qui l'habitent et qui y travaillent. C'est un exercice de prospective indispensable qui permet d'anticiper les enjeux de long terme. On dit alors que le Parc est en révision de charte.

Identifier les défis que le territoire devra relever à l'horizon 2045.

Depuis mars 2025, les techniciens du Parc naturel régional vont à la rencontre des habitants et des visiteurs. Leur objectif à travers cette présence sur 50 événements locaux : échanger, dialoguer et recueillir des avis précieux qui vont nourrir le projet. En parallèle, le Parc poursuit la concertation avec les acteurs et partenaires du territoire : collectivités locales, agences d'Etat, chambres consulaires, associations, fédérations... Des réunions thématiques (nature, agriculture, culture, énergie, alimentation, patrimoine bâti...) vont rythmer les années à venir pour élaborer un projet à la fois ambitieux et cohérent.



Le Parc c'est vous ! Il existe plusieurs façons de s'impliquer dans la vie du Parc naturel régional. La première consiste à donner votre avis sur les actions à mettre en œuvre. N'hésitez pas à apporter votre contribution au projet en répondant au questionnaire : <https://www.parc-vosges-nord.fr/article/3-questions>

Aussi, si vous souhaitez en savoir + sur les 50 ans de projets pour votre territoire, découvrez l'édition spéciale de la gazette des Vosges du nord : <https://bit.ly/BiUns50ans>

Nos deux communes sont intégrées complètement au SDEA pour ce qui relève de l'assainissement. Néanmoins la commission locale composée d'un membre du conseil municipal de chaque commune (Henri Willem pour Bischholtz et René Schmitt pour Mulhausen) reste compétente pour les décisions d'investissement relatives à son propre réseau. Le fonctionnement et les investissements relatifs à la station d'épuration nous sont refacturés au prorata des volumes d'eau usés traités. Nous sommes raccordés à la station d'épuration du Val de Moder en passant par Niefern et rejoignons le réseau venant d'Uhrwiller au pont de Kindwiller pour rejoindre le réseau du Val de Moder sur les hauteurs en venant de Kindwiller. Réseau sur lequel nous pompons à 2 reprises sur notre réseau intercommunal, à la Herzmühle et à Niefern et une 3^{ème} fois en contre bas de Kindwiller avec les eaux usées d'Uhrwiller. Des installations qui ne sont pas seulement consommatrices d'électricité mais aussi sujet à de fortes variations de coûts selon le prix de l'électricité (19 000 € en 2024 => environs 15 000 pour 2025) et la météo. Plus il pleut, plus nous devons pomper, donc si vous avez une possibilité d'éviter de refouler l'eau des gouttières dans le réseau (récupération pour l'arrosage ou infiltration sur votre terrain) je ne peux que vous y encourager. Cela nous fera des économies à tous.

En revanche, un sujet beaucoup plus sensible auquel je souhaite vous rendre attentif sont **les lingettes**.

Une catastrophe dans le réseau et surtout pour les pompes qui se bouchent et trop souvent cassent. Si vous pouvez donc **éviter de les jeter dans les toilettes** cela nous évitera des remplacements de pompes, dont le coût est proche des 5.000 € (le coût de l'assainissement de 15 ménages sur nos 286 facturés).

L'année passée, je vous avais fait état des travaux qui ont été engagés sur la station d'épuration de Niedermodern dans laquelle nous déversons. Des travaux qui ont été réalisés cet été et terminés depuis septembre. Durant cette période la station n'a jamais cessé de fonctionner complètement, nos rejets ont toujours été traités, peut-être pas à 100% mais nous n'avons pas pollué pour autant la Moder. Avec la fin des travaux sont aussi venues les factures et donc les échéances que nous aurons à payer sur les prochaines années. Notre participation s'élève à 111.000 € qui a été compensée dans le budget par un prêt contracté par le SDEA.



Sans ces travaux, nos recettes et surtout nos dettes nous auraient permis de retrouver l'équilibre en 2026, mais avec ce nouvel emprunt la situation redevient critique. Pour garder un semblant d'autonomie et avoir cette marge de manœuvre de pallier un remplacement potentiel d'un de nos équipements, nous avons fait le choix, difficile certes, mais contraint de relever les redevances que nous porterons en 2026 à **2,10 € le m3** d'eau consommé avec une **part fixe de 170,-€**. Une hausse assumée de 2,5% qui fera passer la facture moyenne (83 m3/an) pour un ménage de 336 € à 345 €. A ce coût viendra s'ajouter la taxe du bassin Rhin Meuse (+/- 12 €) sur laquelle nous n'avons en revanche aucune prise. Nous avons pu limiter cette hausse grâce au coût de l'électricité qui a fortement baissé et aux coûts de fonctionnement de la nouvelle station qui eux aussi baissent.

Soumis à nos mandats électifs respectifs nos fonctions s'arrêteront le 15 mars prochain avec les élections municipales. Je profite donc avec Henri Willem de cette dernière occasion du mandat pour vous souhaiter un Joyeux Noël et vous adresser dès à présent tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026.

Frohi Wihnachde un alles guede fir's Neye Johr

René Schmitt
Président de la commission locale

DES CRÉATIONS UNIQUES, FAITES MAIN À BISCHHOLTZ

LaCasaFabrik, petite entreprise artisanale, s'est installée récemment dans notre charmant village.

Passionnée depuis longtemps par les loisirs créatifs, j'ai eu envie de partager mon univers en proposant des décorations faites main, personnalisées et uniques.

Je réalise notamment des couronnes prénoms en tricotin, des décorations murales, des cadeaux brodés personnalisés, des décorations pour mariages et événements.

Chaque pièce est fabriquée avec soin, patience et beaucoup de cœur.



Pourquoi LaCasaFabrik ? Parce que ce nom réunit les initiales de ma famille, une façon de remercier mon mari pour son soutien dans cette aventure et d'y associer nos filles, qui sont une grande source d'inspiration !

Vous pouvez retrouver mes réalisations sur Facebook et Instagram (@lacasafabrik) ainsi que dans un catalogue en ligne (Flashez le QRcode).

Les commandes sont possibles toute l'année, personnalisables selon vos envies.

Je serais très heureuse de vous faire découvrir mes créations et de partager cette aventure artisanale.

Aurore STENGER



MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

CARNET DE FAMILLE

Grands anniversaires



Frédérique SPACH
née le 8 mai 1940
a fêté ses 85 ans



Naissances

Louane LEPILLIER
née le 6 août 2025
fille de Bryan Lepillier
et Laura Dorn
49, rue Principale



Louméa FISCHER
née le 23 septembre 2025
fille de Jordan Fischer
et de Inès Fleischel
36, rue Principale

Décès

Jean-Pierre JACOB
né le 31 mars 1947
est décédé le 15 février 2025

Madeleine KUHN née RUCH
née le 8 mars 1942
est décédée le 18 juillet 2025

Charles HILT
né le 18 mai 1938
est décédé le 1^{er} septembre 2025



Horaires de la mairie

Permanence du Maire et des adjoints	Lundi	18h00 à 19h00
Sécrétariat Christine Schmitt	Lundi, Mardi, Vendredi	13h45 à 16h30
	Jeudi	9h00 à 11h30

Téléphone : 03.88.89.30.70

Mail : mairie.bischholtz@orange.fr

Une question, une suggestion... laissez votre message sur la boîte mail de la mairie

Nous rappelons aux personnes nouvellement installées dans le village qu'il est important de passer en mairie pour les formalités d'inscription (prise de contact, mise à jour fichier habitants, liste électorale ...)

Location de la salle polyvalente

La salle polyvalente est ouverte à la location ;

Pour tout renseignement et/ou réservation, s'adresser à la mairie par mail ou par téléphone.

Les tarifs et les charges de location de la salle polyvalente applicables depuis le 01/07/2024 sont les suivants :

- Location pour un enterrement ou réunion 65,- €
- Location pour les personnes domiciliées à Bischholtz 130,- €
- Location pour les personnes non domiciliées à Bischholtz 210,- €
- Chèque de caution 100,- €
- KWh consommé 0,30 € / KWh

Lors de vos locations, merci de bien vouloir informer vos invités qu'il est recommandé de garer les voitures dans la cour de la mairie et aux abords de l'église afin de libérer au maximum les trottoirs

Agenda

Les événements et manifestations seront annoncés au fur et à mesure par des tracts dans les boîtes aux lettres et sur la page Facebook de la commune

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 24 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus



Impression : Toshiba Région Nord Est
11, rue de la Performance
Bât. BVA BP 182
59654 Villeneuve d'Ascq